

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE

DELEGATION REGIONALE DU CENTRE

REGIONAL DELEGATION OF CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA
HAUTE-SANAGA

DIVISIONAL DELEGATION OF
UPPER - SANAGA

Nanga - Eboko, le 28 NOV 2008

N° _____ /P.V/MINFOF /DPCE/DDHS

PROCES - VERBAL

**DE LA REUNION DE SENSIBILISATION SUR LE
CLASSEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE
NANGA-EBOKO TENUE A BISSAGA
(ARRONDISSEMENT DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT
DE LA HAUTE - SANAGA)**

Novembre 2008

L'an deux mille huit, le dix neuvième jour du mois de Novembre s'est tenue dans le groupement de Bissaga, la réunion de sensibilisation sur le classement de la forêt communale de Nanga – Eboko.

Y ont participé les autorités traditionnelles, les élites extérieures, les notables et les populations des groupements de EMTSE et de BISSAGA ; confère la fiche de présence en annexe.

La réunion était présidée par le 1^{er} Adjoint Préfectoral représentant du Préfet du Département de la Haute – Sanaga.

Il était assisté par Messieurs :

1. **OM BILONG** représentant du Directeur des Forêts du Ministère des Forêts et de la Faune ;
2. **EKWALLA DIT TOUBBE**, Délégué Départemental des Forêts et de la Faune de la Haute – Sanaga par intérim ;
3. **EBELLE Pierre Flavien**, 1^{er} Adjoint au Maire de la Commune de Nanga – Eboko.

La réunion a débuté à 13 heures 30 minutes par le mot de bienvenue de Monsieur ALOUNA MVELE, Président du comité de développement Emtse dans lequel il a présenté les deux groupements et les problèmes que ceux-ci font face.

Le premier Adjoint Préfectoral Monsieur BAYEK Simon, tout en remerciant le premier interlocuteur des mots aimables qu'il a bien voulu adresser à lui et à sa suite, a apprécié le fait que les deux groupements aient choisi que la réunion de sensibilisation se tienne dans la localité de Bissaga.

Il rappelle l'objet de la réunion de sensibilisation sur le classement de la Forêt Communale tout en l'orientant sur le recensement des valeurs traditionnelles ou sites sacrés que peuvent contenir la forêt communale. Il définit la manière selon laquelle cet entretien participatif doit se dérouler à savoir :

- ❖ L'intervention du représentant du Ministère des Forêts et de la Faune ;
- ❖ L'intervention du Délégué des Forêts et de la Faune de la Haute-Sanaga ;
- ❖ Le recensement des sites sacrés ;
- ❖ Les observations et les préoccupations des populations.

Le premier Adjoint Préfectoral tout en insistant sur le respect, la cordialité et l'ordre qu'il attend des populations a passé la parole à Monsieur OM BILONG le représentant du Ministère des Forêts ; celui-ci a mis l'accent sur la gestion durable des ressources forestières tout en expliquant la stratégie Gouvernementale qui se repose sur la gestion participative. Il explique les raisons d'être de cette réunion selon lui, il s'agit de voir si le classement de cette forêt communale cause un quelconque préjudice à un quelconque individu appartenant aux deux groupements. Il précise que cette forêt a été octroyée à la commune suite à la demande des populations et que le Ministère des Forêts et de la Faune avait donné un délai de 90 jours pour un dépôt de réserve à ce classement de forêt.

L'intervention du Délégué Départemental des Forêts et de la Faune de la Haute – Sanaga s'est articulée sur l'exonération des taxes d'une forêt communale ; la préservation des droits d'usage et du caractère de la gestion de celle-ci qui est l'affaire de toute la communauté tout en souhaitant que ces explications soient interprétées en langues locales.

Avant de passer la parole aux populations, le principal orateur précise et insiste qu'il ne s'agit pas d'une chasse aux sorcières mais de voir si les dépendances peuvent être exclues de ces terres (forêt).

Suite à ces trois interventions, les préoccupations des populations étaient portées sur :

- Les limites de la forêt communale ;
- Les avantages et l'inconvénient d'une forêt communale ;
- Le suivi et la réalisation des projets ;
- Le partage des retombées financière entre la commune et les communautés riveraines;
- La mise en place d'une structure de transformation ;
- Le choix du partenaire.

A chaque préoccupation des éclaircissements ont été faits et des assurances ont été données à l'assistance.

Concernant les limites : le représentant du Ministère des Forêts et de la Faune a déclaré qu'un avis au public décrivant les limites a déjà été émis et affiché à la Préfecture, à la Mairie et à la Délégation Départemental des Forêts et de la Faune à Nanga – Eboko et que toute personne peut consulter la carte de cette forêt communale toutefois lors de la matérialisation de ces limites. Ce sont les populations locales qui seront concernées pour servir de guides et d'ouvriers

Sur les avantages et inconvénients d'une forêt communale, le Premier Adjoint Préfectoral martèle qu'il ne voit d'inconvénient que quand il s'agit de mauvaise gestion et que la forêt communale ne présente que des avantages, en plus réitère Monsieur OM BILONG la commune s'engage à la gestion d'une Forêt Communale sur la base d'un plan d'aménagement.

Quant au suivi et à la réalisation des projets : le principal orateur, dit que l'administration est là pour ces préoccupations, les activités de coupe de bois, de régénération, de vente de bois, de gestion des retombées financières, d'exécution des projets liés au développement et à l'amélioration de vie des populations font l'objet d'une attention particulière de l'Etat dans le cadre de ses taches régaliennes.

Sur le partage des retombées financières ; le représentant du MINFOF déclare que le Préfet et le Maire savent comment sont gérés les projets municipaux et que les populations de la zone d'exploitation sont toujours les premiers bénéficiaires des retombées financières. Et au Premier Adjoint Préfectoral de demander à l'assistance de croire à son honnêteté et à sa sincérité il poursuit : la Mairie c'est l'administration décentraliser et qu'il ne souhaite pas qu'il y ait un procès d'intention on parle de forêt communale dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et les retombées financières des forêts sont des deniers publics et ne peuvent faire l'objet de distraction sans préjudice pénale.

En ce qui concerne la mise en place d'une structure de transformation dans les localités de Emsé et de Bissaga, le Premier Adjoint réagit en disant que : « ce n'est pas le Préfet qui vous donnera une scierie puisque c'est vous qui gérez, vous allez vous donner ce que vous désirez. Profitez de votre forêt pour vous développer, tout est entre vos mains ».

Sur le choix du partenaire : le principal orateur rappelle à l'assistance que le Préfet avait prescrit que les Chefs des deux Groupements accompagnés de quelques élites se concertent avec leur Maire sur le choix du partenaire. Il les conseille tout d'abord de prendre leur forêt communale.

CONCLUSION

A l'issue de cette réunion, il se dégage que :

- ❖ Qu'aucun site sacré ne se trouve dans la superficie délimitée de la forêt communale ;
- ❖ Les communautés ont été informés, sensibilisés et éduqués sur la gestion d'une forêt communale.
- ❖ Les communautés adhèrent largement sur le principe de la création d'une forêt communale dans les deux groupements ;

LE DELEGUE PAR INTERIM



EKNALLA DIT TOUBBE
TECH. SUP. DES EAUX-FORETS ET CHASSES



Bello D. Leonard

Le Prefet

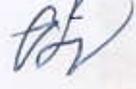
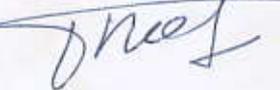
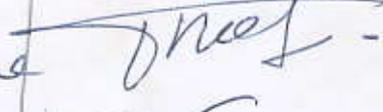
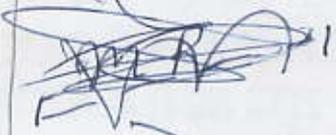
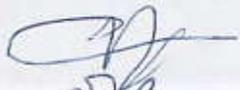
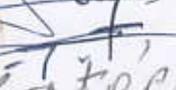
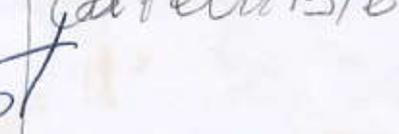
FICHE DE PRESENCE

DE LA REUNION DU 19-11-2008
 SUR LA REUNION DE SENSIBILISATION
 DE CLASSEMENT DE LA FORET COMMUNALE
 DE NANGA-EBOKO à BISSAGA

N° ORDRE	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE
1	BAYEB Simon	AI Préfecture	
02	ON BILONG Goufo	MIMPOB/DP	
03	EKWALLA SIT TIDIBRE	DDFOT / INGÉN	
4	TIBI KONDÉ	chef group	
5	EBELLE Pierre-Flavien		
6	ABBANOU EMO ANON	AI Maire de N...	
07	TIBY MIVOUTOU J. R.	vigilance de forêt	
08	Alouma Muehe	port S/S de forêt	
09	Bessala Simé Joseph	Port comité de forêt	
10		conseiller C/R H. Ek...	
11	PÉPSONG	il. E. Extr'	
12	Claver Eudone Eura Elete		
13	Mouani Marcel	int. Bissaga	
14	Ndoug Simon	chef de village	
15	Moukoudjoug David	notable	
16		Cultivateur	
17	Bekino M. Jo Jean Pierre	chef de village	
18	Gbatata Adoungou	chef de village	
19	Madola Etiam Simon Pierre	chef de village	
20	BASSALA Lucien	chef de village	
21	MUEKE Sébastien	Port S/SRDR de forêt	
22	Ndjick Lomba	chef de village	
23	M. Koumbi Victor	chef de village	

ordre	Noms et Prénoms	fonction	Signature
28	Beng Asseng Blume	commerçant	BAB
29	Ambasa Neta	élite artisan	Signature
30	Hoboh Mathieu	praticien	Signature
31	M. Iroh Georges	Coopérateur	Signature
32	Ambasa Valère	planteur	Signature
33	Nogoni Georges	Menuisier	Signature
24	Hkouma David	cultivateur	Signature
25	Keliki Jean	cultivateur	Signature
26	Ebudje Jeanette	cultivatrice	Signature
27	LEMANE MARCEL	TAXIMAN	Signature
28	MWISSOU BERNARD	TAXIMAN	Signature
29	Mendongo Balbin	cultivatrice	Signature
30	Kendongo Oly	Cuisinier	Signature
31	Mentong Hwa	Menager	Signature
32	MBAH Hengue Kataba	Notable	Signature
33	Keneugie Seraphin	cultivateur	Signature
34	Vleugie David	cultivateur	Signature
35	Medjo Tseng Paul	cultivateur	Signature
36	Andjoury	DIA	Signature
37	Nijoh - Boko	planteur	Signature
38	Meyo Ngoubi Raymond	Président de SIC	Signature
39	Ayina Gilbert	OSR. APC de Bissaga	Signature
40	Boko Medard	planteur	Signature
41	Guelor Famile	planteur	Signature

	noms et prénoms	fonctions	Signature
42	Bedeng-le de	planteur	
43	Bonzon	Antoine	
44	Edjarkan	notable.	
45	Amond	Zountse	
46	Mogbo	Dikob	
47	Bessala Luc	Planteur	
48	Togo Thomas	Agriculteur	
49	Medjolement	Totalle	
50	ET Souza Jean	planteur	
51	Essam HILAIRE	Planteur	
52	Messi	grégoire	
53	Pang Nang	Jean	
54	SAMBO BITI	chef Hameau Menyane	
55	Nang Nda	prospecteur à Noyimekong	
56	Ndian Emmanuel	cultivateur et notable	
57	Mengang Brielme	Empe	
58	Ambeib	Planteur	
		Bernard	
59	Ambélé Ambélé	Bernard dardier	
60	Hkane	Simsouy	
61	Bokeo David	Cultivateur	
62	Pogo Samuel	Ancien d'église adventiste	
63	Nda Jean	Cultivateur	
64	Mokongyosle		
65	Isaïe	Natale Mabelé	

N°	NOMS et PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE
66	Ndjoro Jean	planteur	
67	MOKA Jean Claude	planteur	
68	MENBoglaque-pastal		
69	BESSA KANGA Robert	planteur	
70	MESSAN Jean Lambert	planteur	
71	Yang M. Gilbert		
72	Ande		
73	Mindouy Dindane		
74	TIRAG Astor		
75	Mbo Mbo Raymond		
76	Murim Mbida Charles		
77	Soah Pierre		
78	MBina Jean Baptiste		
79	Hajob Ambili Mathieu		
80	Leongo Dindomay		
81	Jean Marie ATTA	généraliste	
82	Wassoum Jeanne		
83	Alva Nkouma I.A.E.C	Aluof	
84	MEAO FABIEN	cultivateur	
85	MBOH ANDRE	- " -	
86	Klikong Helys Isidore		
87	Chetie Gaston		
88	Kang René		
89	Bessala Luc		

100	Bobo Bienvenue		
1001	Tina Michel	Mécanicien	Boj
1002	Wjout Blaise	Planteur	Boj
103	Najana Jean L.	Planteur	Boj
104	ENOW BRICE	planteur	Boj
105	Poh Marie	ouvrière	Boj
106	Adong Pauline	ménagère	Boj
107	MVOUGO O X.	XAVIER planteur	Boj
108	KOUNNIRI David	planteur	Boj
109	NANOU SADOU	planteur	Boj
110	FANTI-MAMADOU	Planteur	Boj
111	HTENCHE Jonathan	farmer	Boj
112	Iyou lui	Avoignier	Boj
113	Glaktari	planteur	Boj

PROVINCE DU CENTRE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

DEPARTEMENT DE LA HAUTE - SANAGA

Paix-Travail-Patrie

PREFECTURE DE NANGA-EBOKO

BUREAU DE L'ACTION ECONOMIQUE

N° _____/PV/JO2/BAE

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
D'INFORMATION RELATIVE AU
CHOIX DE PARTENAIRE DE
LA FORET COMMUNALE
DE NANGA - EBOKO .**

L'an deux mille huit et le dixième jour du mois de Novembre s'est tenue au lieu dit place des fêtes de la Préfecture une réunion d'information sur la création de la Forêt Communale de Nanga- Eboko.

Cette réunion était présidée par le Préfet de la Haute – Sanaga qu'assistait le Chef de Section Départementale de la Faune et des Aires Protégées de la Haute – Sanaga (Délégué par Intérim). Y prenaient également part :

- Le 1^{er} Adjoint au Maire de la Commune de Nanga – Eboko ;
- Le Chef de Groupement de Bissaga ;
- Les Chefs des villages des groupements de Emtsé et de Bissaga ;
- Les Elites de ces deux groupements ainsi que leurs populations (voir feuille de présence en annexe).

Dans son mot introductif, le Préfet tout en souhaitant la bienvenue à toute l'assistance, a précisé l'objet de la rencontre de ce jour qui était le choix du partenaire. Il a demandé aux populations de Emtsé de transmettre à leur Chef de groupement ses doléances suite au décès de l'épouse de sa Majesté le Chef de groupement de Emtsé. Tout en souhaitant une concertation entre les chefs de groupement de Emtsé, de Bissaga, des élites et le Maire ; il passe la parole au 1^{er} Adjoint du Maire pour que celui-ci éclaire à l'assistance la position de la Mairie sur ce problème.

Prenant la parole, le 1^{er} Adjoint au Maire de la Commune de Nanga – Eboko précise que la mandaté par ce dernier, celui-ci a dit de réitérer aux populations que le choix du partenaire n'est pas une préoccupation de l'heure et qu'en ce moment, il s'agit plutôt de faire aboutir le processus d'attribution de la Forêt Communale à la Mairie de Nanga – Eboko et qu'au moment opportun le choix sera fait tout en tenant compte des préoccupations des populations. Le Préfet de la Haute – Sanaga tout en conseillant aux chefs de groupements de Emtsé et de Bissaga ainsi que quelques élites de leurs contrées de se rapprocher du Maire afin que d'une manière concertée un choix judicieux du partenaire soit fait, passe la parole au Délégué Départemental des Forêts et de la Faune de la Haute – Sanaga.

Ce dernier prenant la parole réitère que l'administration des forêts a une préoccupation ; la tenue des réunions d'information, de sensibilisation sur le processus de classement de la forêt communale de Nanga – Eboko et que son rôle n'est que technique ; que la Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Haute – Sanaga refuse de s'ingérer dans le choix probable d'un partenaire. Après cette mise au point du Délégué Départemental des Forêts et de la Faune de la Haute – Sanaga, la parole a été donnée au conseiller municipal de Bissaga.

Celui-ci dans son intervention précise que le choix du partenaire a déjà été fait par les chefs de groupements de Emtsé et Bissaga et qu'il s'agit de la Société CIC MMB B.P. 13189 Yaoundé.

Continuant dans son intervention, il souhaite que la réunion de sensibilisation sur la description des limites et le classement de la Forêt Communale se fasse dans les jours qui suivent dans l'un des deux groupements.

Sur ce point, le Préfet a retenu la date du 19 Novembre 2008 à 11 heures au groupement de Bissaga.

Le Chef de groupement de Bissaga demandant la parole, souhaite que les copies des procès-verbaux soient aussi adressées aux chefs de groupement, il continue en disant qu'il n'y a plus de question à poser mais si le Préfet le permet, il souhaiterait que le point sur les divers soit ouvert.

Ainsi, certaines préoccupations ont été énoncées telles :

- L'effectivité de la construction du BAC d'Emsé ;
- Les craintes de BESSALA Raphaël, manoeuvre depuis Novembre 2006 qui a suivi une formation pour conduire le Bac de Bissaga, à qui l'on n'a pas donné l'ordre de constituer un dossier d'embauche ;
- L'absence d'un chef de Poste agricole de Bissaga et Emsé ;
- L'absence d'un chef de centre de santé à Bissaga et Emsé ;
- L'absence d'une batterie pour le Bac de Bissaga ou encore le problème d'alternateur du Bac ;
- Le non paiement d'un entrepreneur par la Mairie depuis trois ans ;

A toutes ces préoccupations, le Préfet a apporté des solutions :

- Sur l'effectivité du Bac de Emsé ; les crédits sont affectés annuellement. Le Bac sera opérationnel en 2009 ;
- Que le Manoeuvre BESSALA Raphaël constitue le dossier et le dépose ;
- Quant à l'absence du Chef de Poste Agricole et du Chef de Centre de Santé ; le Préfet va se rapprocher auprès de ses Délégués Départementaux pour y remédier ;
- En ce qui concerne la batterie du Bac de Bissaga ou d'alternateur que le conducteur du Bac se rapproche de la Préfecture pour expliquer clairement le problème ;
- Enfin que l'entrepreneur qui réclame le paiement de son travail fasse une requête.

Pour mot de fin, le 1^{er} Adjoint au maire de Nanga- Eboko rassure les populations de Emsé et Bissaga que le Maire est à la disposition des populations et qui compte sur elle.

Le Préfet remercie les populations tout en les souhaitant un bon retour chez eux.

Commencé à 12 heures 05 mn, la réunion a pris fin à 14 heures 10 mn.

En foi de quoi, le Présent Procès – Verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

LE RAPPORTEUR
Le Délégué par intérim



EKNALLA DIT TOUBBE
TECH. SUP. DES EAUX-FORETS ET CHASSE

LE PRESIDENT

Le Prefet

Bello D. Léonard



FENILLE DE PRESENCE DE LA
REUNION DU CHOIX DE PARTE-
NAIRE DE LA FORET COMMUNAL
DE NANGA-EBOKO

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	SIGNATURE
1	Guela Emile	planteur	
2	TIATI Pencil	DDEP/45	
3	Ambora Valera	planteur	
4	Yankou Samuel	planteur	
5	Kouck Saouba Joseph	Chef de village	
6	TAYO Jean Claude	Cultivateur	
7	Albani Angoula Bazine	Couturiere	
8	pa'a Antoinette	Menagere	
9	Beng TSIRA Debora	Menagere	
10	Ebendje Jeannette	Menagere	
11	Ependje Jeannette	Cultivateur	
12	Ikou Andre	pl	
13	NOHKO Jeremie Zécherin	ft de developpement	
14	PANGAM Hubert	Notable	
15	Emiri Ngalan	Notable	
16	ENO GABRIEL	- " -	
17	MVOUGO XAVIER	- " -	
18	KDEDI Etienne	- " -	
19	Mengalo Daniel	- " -	
20	GOMDIR ELIYEST	Notable bagatier	
21	AGONE Celestin	- " -	
22	Nangy Nany Jean	- " -	
23	dongo Marie chantal	- " -	

24	DUSMANE OUMATI	commerçant	
25	Abdoumaman	locataire	
26	Adongo Benjamin	Notable	
27	Djandjira Ali	chef	
28	Agadji Alexis	Memoriser	
29	Lendougue Leonard		
30	MUBANOU ENO Simon	elite BISSAGA	
31	MBANDI ZE MALANIA	elite Bissaga	
32	Haridongo Ata Balbina	Bifurle	
33	Bessala Simé Joseph	conseiller municipal	
34	Claver Endou Eura	Elite interieur	
35	Kouningue Ombara	Elite exterieur	
36	Ambara Timothee	elite Bissaga	
37	Ndala Jean Gaston	Bissaga	
38	Leugui Polphino	Elite Entse	
39	Mekina Samou	Bissaga	
40	Prem ASSENG BAUNO	Bissaga	
41	Ukoko Jean Godfrid	Notable	
42	Atta Ekoma Benjamin	Elite Bissaga	
43	Mme MAH Jacqueline	Elite Entse	
44	Wiri Cressance	Elite Entse	
45	Bekone TSIRA Nestor	prospecteur	
46	djidji Claudine	Elite Entse	

MBOH G

Bekono Mbo

TIBI Kende

Madola Essam Simon Pious

BESBAT

BEATLA ANDODOGO Luc

Knouwouza Team. P

HEATH Ndjengue Adalcut.

Abob Mathieu

Medjo Clement

Nkouma Dinga David

Doub Bella

NANGA Simon Jauthon

Ndjana Bekono Jean Marie

BOKO ANDJONGO DAVID

Mogoue Georges

Ambara Beng Nestor

Nang Nda'd Laurent

Mveke Medard

Ngoumbi victore

Ndat Benjamin

Essam Beatla Raphael

Essam FILAIRE

Depesage

Jean Pierre

chef de group
Bissaga

chef de Bifali

chef de mebol

chef de megueni

chef Nang Nana
No 14 06 (Bissaga)

president ST

Elite interieur

president comite
Base D.P.C

Bissaga

Bejezi

President C.B.

Cultivateur

Memurier

Elite Bissaga

prospecteur

à Ndjimkong

- à Ndjimkong

à Wassra

Baboute

à Bissaga

Mohole N.S.

fantise

W.C.

Hna

J.P.

Mr. Ailons Nariette

Elite Bissaga

Alouna Mueho Elite

Elite Cam Mbangok

Mr. Aougue David

Notable Bissaga

PEPSUNG

Elite

SOSUAM Skateng

MNA SAMUEL

Elite Guisse

APÈKE Marcel

Chef de Sanja

dJONY Bertrand

WANGA Psenat

Mekinda Roger

Georges Diu donne

Andjongo Houwi

Olinga Saul

notable

notable

notable

mangai

activaten

W. Bouf

Deu

Kouroum Gilbert

Aboubakar Oumarou

TIBY MVOUTOU J.R

Prêt s/s c/Ext

NKOUMA NKOUMA

changement C.I.C

See elise

NDjou

notable M.E

notable ?